



Politique et gouvernance

Résumé du sujet :

Ce thème devrait permettre aux étudiants de comprendre les enjeux de la migration et de la coopération internationale dans le bassin méditerranéen.

Principaux concepts abordés :

- * Processus de Barcelone
- * Union pour la Méditerranée
- * Migration
- * Coopération internationale

Compétences transversales acquises :

- * Communication orale et à l'écrit en langue maternelle et langue étrangère
- * Gestion de l'information
- * Savoir travailler au sein d'un groupe



Définition des notions clés :



Migration :

Tout mouvement de personnes loin de leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur du même pays, soit en franchissant une frontière internationale.



Migrant :

Personne qui quitte son pays pour vivre de façon temporaire ou permanente dans un autre pays.



Processus de Barcelone :

Initié par la Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne tenue du 27 au 29 novembre 1995 et réunissant des membres de l'UE et des douze pays tiers méditerranéens. Il vise à établir un partenariat Euro-Méditerranéen global pour faire de la Méditerranée un espace commun de paix, de stabilité et de prospérité par un dialogue politique et sécuritaire renforcé, un partenariat économique et financier ainsi qu'un partenariat social, culturel et humain.



Coopération Internationale Multilatérale:

Un système de relations internationales axé sur les négociations, les engagements mutuels et la coopération en vue d'établir des règles communes.



Governance :

L'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de contrôle qui assurent le bon fonctionnement et le contrôle d'un État, d'une institution ou d'une organisation.





Introduction du sujet :

Le bassin méditerranéen a été caractérisé au fil des siècles comme un espace de rencontres et de partage entre les populations. Loin d'être linéaires, ces mobilités ont été plus ou moins importantes selon les époques. On en trouve des traces dès la civilisation phénicienne, dans les dernières décennies du IX^e siècle avant JC, lorsque les habitants de la côte syro-palestinienne ont quitté leurs villages pour s'installer autour de la Méditerranée (de la péninsule ibérique au Maghreb, leur donnant accès à l'océan Atlantique). Cette mobilité a été perpétuée par la civilisation grecque, largement présente tout le long de la côte. Les Grecs autour de la Méditerranée ont été décrits par Platon comme «des fourmis ou des grenouilles autour d'un étang» (Phedron, 109).

Ces flux de population ont permis la diffusion des cultures, des langues et des technologies. Ils ont donc favorisé l'émergence de nouvelles technologies et procédés.

La mobilité autour du bassin méditerranéen, au-delà d'être une caractéristique historique, a permis de créer des liens importants et durables entre les pays. Ceux-ci ont conduit à la mise en place d'organisations et de stratégies supranationales formelles ou informelles pour travailler sur des problématiques communes au territoire. Par exemple, l'Union pour la Méditerranée est une organisation intergouvernementale regroupant 43 pays du bassin méditerranéen, dont 28 membres de l'UE. Son objectif est de promouvoir le dialogue et la coopération au niveau Euro-Méditerranéen.

Ces organisations sont confrontées à de nombreux défis en raison des disparités économiques et sociales qui existent sur le territoire mais aussi en raison de la variété des systèmes politiques. Cependant, leur intervention est nécessaire pour apporter des réponses globales aux problèmes qui se présentent dans le bassin méditerranéen. La vulnérabilité de ce territoire au changement climatique est l'un des principaux enjeux.



Problématiques de développement durable identifiées dans ce sujet :

Quels sont les impacts des flux migratoires sur l'environnement méditerranéen ? Comment les pays coopèrent-ils entre eux ?

1. La Méditerranée, une zone de mobilités

Les flux migratoires ont évolué au cours des siècles et prennent aujourd'hui de nombreuses formes. Il convient de rappeler que la migration désigne «tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur du même pays, soit en traversant une frontière internationale». Elle peut être due à des raisons économiques et sociales (recherche d'un meilleur niveau de vie, fuite d'une zone à risque), ou pour des raisons climatiques (liées à un changement soudain ou progressif de l'environnement dû au changement climatique). Ces migrations peuvent être internes ou externes à un État.

Au sein de cette zone, on peut distinguer plusieurs zones migratoires:

- La Méditerranée occidentale - y compris le Maghreb et l'Europe
- Les Balkans
- La Méditerranée orientale - y compris le Machreq et le Proche Orient

La région a connu plusieurs vagues successives de migration. Au XIXe siècle, les vagues migratoires étaient dans le sens Nord-Sud pendant la colonisation européenne.

Au XXe siècle, une immigration Sud-Nord est apparue, principalement caractérisée par les flux de travailleurs. En effet, les pays européens qui ont subi deux guerres mondiales manquent de main-d'œuvre et cherchent à attirer des travailleurs.

Actuellement, le sud de la Méditerranée est caractérisé par une forte émigration. Cela concerne principalement des jeunes qui se dirigent essentiellement vers l'Europe, mais aussi vers les pays du Golfe, ainsi que vers les États-Unis et le Canada.

Outre ces flux migratoires de longue durée, le territoire est également traversé par des flux touristiques importants. En effet, la région méditerranéenne est la première destination touristique mondiale, ce qui induit une forte pression humaine en été. Elle a accueilli 314 millions de visiteurs en 2014, soit 30% du nombre total d'arrivées de touristes internationaux dans le monde. Ce nombre devrait atteindre 500 millions d'ici 2030.

Le tourisme de masse, concentré sur les côtes, conduit à la dégradation de l'environnement, notamment par la pollution marine liée aux rejets d'eaux usées et aux décharges illégales. De plus, il y a une surconsommation

d'énergie (la consommation d'électricité explose en raison de la forte utilisation de la climatisation ; le prélèvement massif d'eau tend à favoriser le stress hydrique sur le territoire, etc.). La multiplication des modes de transport contribue également à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans la région. De plus, le déploiement des transports à bas prix tend à attirer davantage de personnes risquant d'endommager l'écosystème méditerranéen et d'accentuer l'urbanisation de la région. Le territoire doit donc faire face à des problèmes majeurs qui nécessitent une intervention conjointe.

2. Le dialogue euro-méditerranéen– un outil important de développement

En 1995, le dialogue euro-méditerranéen avec la mise en œuvre du Processus de Barcelone a été officialisé afin de gérer efficacement les défis du territoire. Institué lors de la Conférence de Barcelone des 27 États, il devrait déboucher sur la mise en œuvre d'un partenariat euro-méditerranéen pour faire du territoire un espace commun de paix, de stabilité et de prospérité. Tout cela est réalisé en renforçant le dialogue politique international accompagné par un partenariat économique et financier, ainsi qu'un par un partenariat social et culturel.



L'un des principaux objectifs de ce partenariat est de traiter les problématiques migratoires existantes sur le territoire, mais cette coopération permet également de mieux gérer les enjeux économiques et environnementaux. Ce groupe d'États travaille notamment avec le Plan Bleu, un centre d'activités méditerranéen régional qui produit des études et élabore des scénarios pour l'avenir afin de sensibiliser les acteurs et

décideurs méditerranéens aux enjeux environnementaux et de développement durable.

Ces États ont également développé une Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable, initialement en 2005 puis sur la période 2016-2025. Sur la base des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio +20), cette stratégie devrait conduire à la mise en œuvre d'actions de protection de l'environnement tout en permettant une activité économique viable.

La coopération euro-méditerranéenne se manifeste également dans d'autres domaines, comme le secteur maritime, avec la création en 1949 de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée. Elle rassemble 23 pays du territoire qui travaillent ensemble pour préserver les stocks de poissons.

Un autre exemple est le projet Medfish, qui réunit le WWF et le Conseil du MSC pour analyser les pêcheries du territoire.

Les États méditerranéens sont également représentés dans des instances telles que la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, qui contribue à promouvoir un développement plus équilibré du territoire européen.

Elle vise à avoir un impact sur la création des conditions nécessaires à la cohésion sociale, économique et territoriale en agissant notamment sur des politiques à fort impact territorial.

Cette coopération vise à favoriser un développement homogène du territoire sur le long terme. La Déclaration de Malte de 2017 (faite à Malte par les dirigeants de l'Union Européenne lors de la crise des migrants européens et mettant l'accent sur les mesures visant à endiguer les flux d'immigration de la Libye vers l'Italie et l'UE) vise donc à renforcer cet échange euro-méditerranéen par la recherche et l'innovation qui doivent permettre le développement régional par l'employabilité des jeunes, la création d'emplois et l'éducation et l'autonomisation des femmes.

Les migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, etc. sont protégés par des droits internationaux, quelle que soit la manière d'arrivée dans un pays ou l'objet du déplacement. Ils ont les mêmes droits que tout le monde et bénéficient, en outre, d'une protection particulière en vertu des textes suivants :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui stipule dans son article 14 : "Toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays" ;
- la Convention des Nations Unies relative au Statut des Réfugiés de 1951, et son protocole de 1967, qui interdit le retour des réfugiés dans les pays où ils risquent d'être persécutés ;
- la Convention internationale sur la Protection des Droits de tous les Travailleurs Migrants et des membres de leur famille (1990) ;
- les instruments juridiques régionaux relatifs aux réfugiés, notamment la convention de l'Organisation de l'Unité Africaine (1969), la déclaration de Carthagène (1984), le régime d'asile européen commun et le règlement de Dublin.

3. Intervention au travers de l'éducation

L'Université Euro-Méditerranéenne de Fès a été créée dans le but de former les jeunes résidents aux enjeux régionaux (énergies renouvelables, conversation sur l'eau, big data).

Parallèlement à cette université, le projet «Méditerranée Nouvelle Chance» (MedNC) a été créé en 1988 pour favoriser la mise en place d'un réseau régional de centres d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle. Il vise à promouvoir l'employabilité des jeunes qui ont quitté l'école sans diplôme. MedNC a ainsi permis, en créant des dispositifs locaux d'insertion socioprofessionnelle, d'atteindre des résultats supérieurs aux moyennes nationales.

Les initiatives euro-méditerranéennes contribuent à la promotion de l'employabilité régionale des jeunes tout en cherchant à stimuler l'innovation dans la région.



Position du sujet dans le programme scolaire :

	11	12	13	14	15	16	17
Langue maternelle / Langue étrangère / Littérature							
Histoire							
Géographie		X	X		X	X	X
Mathématiques							
Biologie / Géologie					X	X	
Physique / Chimique							
Sciences humaines / Économie / Droit							X
Art / Musique							
Technologie / Informatique							



Ressources :

- Convention de Barcelone : <https://web.unep.org/unepmap/fr>
- Union pour la Méditerranée : <https://ufmsecretariat.org/fr>
- Commission Générale des Pêche Maritime FAO : <http://www.fao.org/gfcm/fr/>
- Conférence des Régions Périphérique Maritimes : <https://cpmr.org/fr/>
- Réseau Méditerranée Nouvelle chance : <https://www.iecd.org/mednc/>
- Amnesty : <https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/refugees-asylum-seekers-and-migrants/>